

**DEMANDE DE VISA DIPLOMATIQUE ET DE COURTOISIE POUR REGROUPEMENT  
FAMILIAL POUR LES RESSORTISSANTS ETRANGERS**

**I. EPOUX(SE)**

Liste des pièces à fournir :

- Formulaire de demande de visa diplomatique et de courtoisie dûment rempli et signé (à télécharger sur le site de l'Ambassade)
- 01 photo d'identité récente (à coller sur le formulaire de demande)
- Passeport original en cours de validité dont l'expiration est à plus de 6 mois après de la date de retour. Il doit contenir au moins deux pages libres lors du dépôt de dossiers.
- Note verbale de demande de visa ou Note Verbale d'accréditation émanant du Ministère Malagasy des Affaires étrangères ou Copie de la lettre de mission de l'Etat d'envoi de l'ayant droit principal ou copie de la Convention, Accord ou Mémorandum entre l'Etat malgache et l'Etat Etranger ou de la Lettre d'invitation émanant du Ministère technique au nom de l'ayant droit principal
- Copie du passeport et du dernier visa obtenu le cas échéant de l'ayant droit principal
- Acte de mariage (en vertu de la loi malagasy)

**II. ENFANT MOINS DE 21 ANS**

Liste des pièces à fournir :

- Formulaire de demande de visa diplomatique et de courtoisie dûment rempli et signé (à télécharger sur le site de l'Ambassade)
- 01 photo d'identité récente (à coller sur le formulaire de demande)
- Passeport original en cours de validité dont l'expiration est à plus de 6 mois après de la date de retour. Il doit contenir au moins deux pages libres lors du dépôt de dossiers.
- Note verbale de demande de visa ou Note Verbale d'accréditation émanant du Ministère Malagasy des Affaires étrangères ou Copie de la lettre de mission de l'Etat d'envoi de l'ayant droit principal ou copie de la Convention, Accord ou Mémorandum entre l'Etat malgache et l'Etat Etranger ou de la Lettre d'invitation émanant du Ministère technique au nom de l'ayant droit principal
- Copie du passeport et du dernier visa obtenu le cas échéant de l'ayant droit principal
- Acte de naissance ou acte d'adoption

**N.B :** - *Le visa de court séjour n'est pas transformable en visa de long séjour à Madagascar.*

- *Le service peut réclamer d'autres pièces justificatives complémentaires pour le besoin de l'instruction du dossier.*
- *Pour les demandes envoyées par courrier, prévoir au moins 10 jours avant la date de départ et joindre une enveloppe Chronopost pour le retour. Les enveloppes timbrés et les recommandés ne sont pas acceptés.*
- *Tout dossier incomplet ne sera pas traité.*

**Dépôt de demande de visa : Lundi au vendredi de 10H00 à 13h00**

**Retrait de passeport muni de visa : Lundi au vendredi de 13H30 à 16h00**

**Délai de traitement: 03 jours ouvrés pour compter de la réception du dossier complet**

**Email : [visa-ambamadparis@diplomatie.gov.mg](mailto:visa-ambamadparis@diplomatie.gov.mg)**

**Téléphone : 01 82 83 92 00**